

# Infos pratiques - Règlement

Numéros d'appel d'urgence

15  
Samu

17  
Police

18  
Pompiers

112  
Toutes urgences

Numéros d'appel des premiers secours

• Protection Civile (malaise, blessure, accident...) : 06 07 10 27 26 / 06 79 56 00 98

Assistance téléphonique tout le long de l'itinéraire

- Ravitaillement Hay les Roses : 06 63 04 98 13
- Ravitaillement Igny : 06 44 06 31 03
- Ravitaillement Les Loges-en-Josas : 07 81 22 66 75
- Ravitaillement Buc : 06 14 11 48 58
- Ravitaillement Bièvres : 06 80 01 45 35

Respect du code de la route et consignes de sécurité

- Les participants doivent marcher sur les trottoirs balisés ou, le long des routes, et traverser dans les passages matérialisés lorsqu'il en existe à moins de 50 m,
- Ils ne peuvent se prévaloir d'aucune priorité de passage aux différents carrefours, et doivent redoubler de vigilance pour effectuer les traversées de route en toute sécurité,
- Le port d'une lampe frontale et de vêtements à bandes réfléchissantes est obligatoire pour La Marche à La Lune, et pour La Marche à L'Aurore.
- En cas de vent violent ou/et d'orage, il est recommandé de ne pas s'abriter sous un arbre et d'une manière générale, d'éviter les parties boisées,
- L'Organisation décline toute responsabilité en cas de défaillances ou accidents consécutifs à un mauvais état de santé.
- Les chiens (même tenus en laisse) sont formellement proscrits.

Guide du marcheur responsable

- Respectons les espaces protégés : zones forestières, zones natura 2000, zones humides,
- Récupérons nos déchets
- Partageons les espaces naturels avec les promeneurs et les autres sportifs
- Laissons pousser les fleurs
- Soyons discrets, notamment la nuit avec nos lampes frontales
- Privilégions le covoiturage et les transports en commun

Pictogramme	Signification	Commentaires
	ALLER TOUT DROIT	<b>Panneau format A4 ou ruban bicolore</b> <i>Avant/après une intersection puis un rappel régulier</i>
	TOURNER À GAUCHE	<b>Panneau format A4</b> <i>Avant une intersection ou un changement de direction</i>
	TOURNER À DROITE	<b>Panneau format A4</b> <i>Avant une intersection ou un changement de direction</i>

Crédit Images : Jacques de Givry  
Cartographie Google - tous droits réservés

# Les 25 ans du Classement

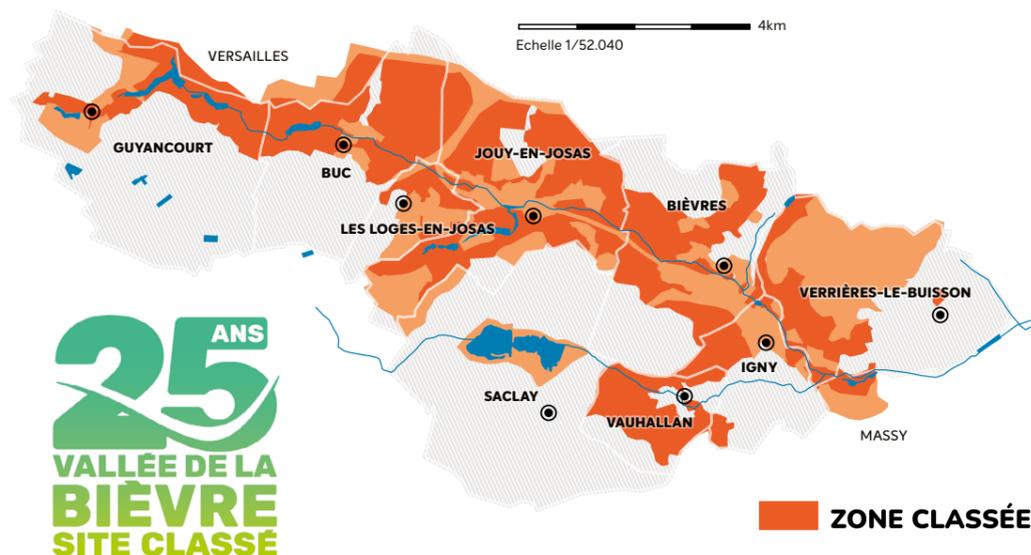
La haute vallée de la Bièvre est un trésor pour tous les franciliens. Depuis plus de 40 ans, chaque année « La Marche de la Bièvre » vous en fait profiter.

Le 7 juillet 2000 un décret ministériel a reconnu sa valeur patrimoniale et naturelle en lui donnant une protection juridique. La haute vallée est maintenant protégée d'un urbanisme envahissant et demeurera, on l'espère, très longtemps encore un lieu où l'on peut jouir d'un environnement exceptionnel aux portes de Paris. Cette reconnaissance et ce renfort sont le résultat de l'action opiniâtre des associations de défense de l'environnement et des collectivités locales qui ont su s'opposer, dès les années 60, à des projets de bétonnisation et à de nombreuses atteintes au paysage

Le site classé de la Vallée de la Bièvre s'étend de Guyancourt à Massy, et concerne huit autres communes Verrières le Buisson, Igny, Vauhallan, Saclay, Bièvres, Les Loges en Josas, Jouy en Josas, Buc. Le périmètre de classement couvre 2 700 hectares. Il est constitué d'espaces naturels, bois et prairies à préserver, y sont intégrés des abords de la rivière Bièvre, des coteaux et quelques quartiers remarquables,

En ce printemps 2025, ici à Bièvres et avec toutes les communes du site classé de la haute vallée de la Bièvre nous fêtons joyeusement son anniversaire

Renseignements sur le site  
[www.bievre.org](http://www.bievre.org)



# Forêts de la Vallée de la Bièvre

Pour les marcheurs voici un petit miracle : les forêts de la Vallée de la Bièvre. Ils peuvent aller sur des sentiers et dans les bois d'un bout à l'autre de la vallée, de Verrières-le-Buisson à Guyancourt

La surface de ces forêts a été peu modifiée depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui elles couvrent une surface de 1800ha dont 1500ha de forêts publiques et domaniales et 300ha de forêts privées et communales. Les forêts domaniales de Verrières et Versailles à l'Est et à l'ouest de la vallée sont comme les gardiens de cet espace. Les chênes couvrent à peu près la moitié du peuplement, puis viennent les châtaigniers, les hêtres il y a aussi des merisiers, des trembles, des bouleaux, des frênes et quelques résineux. De nombreuses espèces animales y vivent, cerfs, chevreuils, sangliers et de petits mammifères, lapins, lièvres, martres, fouines, belettes, et petits rongeurs. 73 espèces d'oiseaux ont été répertoriées et beaucoup d'insectes dont le plus gros coléoptère d'Europe : le lucarne cerf-volant.

Cette forêt est fragile. Depuis le classement de la vallée de la Bièvre, la presque totalité de la forêt se trouve dans le périmètre de classement ce qui lui évite quelques dangers qu'il y a pu avoir dans le passé, urbanisation, infrastructures routières.

Le danger pour la forêt est la surpopulation de sangliers et de chevreuils, qui par leur nombre détruisent l'espace alors que d'autres animaux disparaissent comme l'écureuil roux. Les tempêtes font aussi de gros dégâts, celle de 1999 a détruit 50 ha en forêt de Verrières



et 30ha dans celle de Versailles. Face au réchauffement, les forestiers étudient des espèces d'arbres plus adaptées à la sécheresse. En forêt de Verrières, a été créé une « réserve biologique intégrale » de près de 40ha, on y trouve des essences variées, poussant naturellement et non exploitées depuis 40 ans. Par ailleurs, la fréquentation des forêts de la vallée augmente, les promeneurs en période de pointe peuvent être près de 20 000 par jour, ce qui demande des aménagements adaptés

Pour profiter au maximum des forêts de la vallée de la Bièvre et vous offrir de délicieuses promenades il vous faut observer quelques règles : utiliser les chemins, ne pas soustraire plantes ou animaux, pas de bouquets, les chiens doivent être tenus en laisse, laisser le bois mort en place.

# 41<sup>e</sup> MARCHÉ DE LA BIÈVRE Dimanche 18 mai 2025



INSCRIPTION  
[marche-bievre.fr](http://marche-bievre.fr)



EN SOUTIEN  
De : Petit Cœur de Beurre



## BUC

### 5 868h, les Bucois

Louis Blériot célèbre grâce à sa traversée de la Manche en avion en 1909, est aussi un important constructeur d'avion. Il décide d'installer un site pour l'aviation à Buc. L'Aéroparc était à la fois un aérodrome, une école de pilotage, un lieu pour des manifestations aéronautiques. Il sera inauguré en 1912. Cet Aéroparc fonctionnera jusqu'en 1936, décès de Louis Blériot. Aujourd'hui, il est en grande partie détruit.



La commune couvre une surface de 803 ha :  
Espace agricole, forestier et naturel : 478ha dont 345ha de forêts  
Espace construit et artificialisé : 325ha

## BIÈVRES

### 4 740h, les Biévrois

Au château de la Martinière et sur les terrains alentour, existait au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle une manufacture d'indiennes. A partir de 1798, le site accueille la Manufacture de Bièvres fondée par Brémond et Cie, manufacture de toiles peintes qui est reprise en 1803 par Jean-Jacques Dollfus. Bien que moins importante, elle était similaire à sa grande sœur, celle des toiles de Jouy Elle utilisait l'eau de la Bièvre pour traiter ses toiles. Elle a fait faillite en 1840. Elle avait eu jusqu'à 300 ouvriers.



La commune couvre une surface de 969ha :  
Espace agricole, forestier et naturel : 566ha dont 328ha de forêts  
Espace construit et artificialisé : 434ha

## LÉGENDE

Marche à la Lune Marche à l'Aurore Marche au Soleil

① - Paris - Jussieu	Km : 0 (52)		
② - L'Haÿ-les-Roses - Petit Robinson	Km : 10 (42)		
③ - Igny École La Salle	Km : 22 (30)	Km : 0 (30)	Km : 0 (20)
④ - Les Loges-en-Josas	Km : 31 (21)	Km : 9 (21)	Km : 9 (11)
⑤ - Buc	Km : 42 (10)	Km : 20 (10)	
⑥ - Bièvres Centre culturel Ratel	Km : 52 (0)	Km : 30 (0)	Km : 20 (0)

Marche à la Lune Marche au Soleil Marche à l'Aurore Marche Découverte Départ de course Ravitaillement

## IGNY

### 10 571h, Les Ignysois

Igny, village du feu. Son nom viendrait du mot latin, Ignis qui signifie feu. En vous promenant, vous traversez les bois brûlés, vous prenez le chemin des Brulis. L'origine viendrait de la présence de nombreux charbonniers dans la région ou des ravages de la guerre de cent ans. Au XIX<sup>e</sup> siècle la culture maraîchère notamment de fraises a été florissante. L'église Saint-Pierre, construite du XII<sup>e</sup> siècle au XVII<sup>e</sup> siècle a la particularité d'avoir pour clocher une tour de gué.



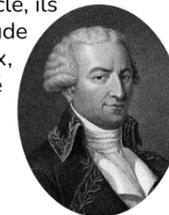
La commune couvre une surface de 382 ha :  
Espace agricole, forestier et naturel : 100 ha dont 80ha de forêts  
Espace construit et artificialisé : 282ha

## PARIS

### 10 944 094 h. les Parisiens

La capitale couvre une surface de 10 500ha. Dont 2283 ha d'espaces verts. En 2023, 30ha d'agriculture urbaine se développe sur les toits et terrasses.

LA PLACE JUSSIEU doit son nom à une famille de botanistes français. De père en fils, pendant plus d'un siècle, ils se sont consacrés à l'étude des plantes. L'un d'eux, après la révolution a été directeur du Muséum d'Histoire Naturelle.



Antoine-Laurent de Jussieu

## L'HAÏY-LES-ROSES

### 31 338h. Les Haÿssiens

Entre 2017 et 2022, la Bièvre a été remise à l'air libre sur 1 200 m sur les communes Gentilly, Arcueil et L'Haÿ-les-Roses. Le projet a été poussé par le monde associatif, il a été mis en œuvre par le département du Val-de-Marne avec l'appui des élus du bassin versant au sein du SMBVB. (Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre) et de la commission Locale de l'Eau (CLE).

La commune couvre 390ha. Dont 40ha d'espaces verts.



## LES CHASSES ROYALES

La chasse était une activité essentielle pour les rois, à la fois un divertissement et un moyen d'afficher leur pouvoir. Le domaine de chasse de Versailles a été grandement développé par Louis XIV, bien que ce soit Louis XIII qui ait commencé en construisant un petit pavillon de chasse (devenu la partie centrale actuelle du château). À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce domaine atteignait 8 600 hectares, englobant 22 communes de Saclay à Marly. Il était entouré d'un mur de 43 km. Autour de la chasse gravitaient de nombreux métiers : lieutenants de louvererie, capitaines de chasse, gardes chasse, fermiers, etc.



## TRANSPORTS

Si vous devez abandonner avant la fin du parcours : Tout au long de l'itinéraire, il existe des transports publics pour rentrer chez vous.

A Igny, Bièvres, Vauboyen, Jouy-en-Josas, et Petit-Jouy- Les Loges : Ligne V vers Versailles-Chantiers ou Massy-Palaiseau  
A Guyancourt (Val d'Or) bus 5141 vers Versailles Chantiers ou Voisins-le-Bretonneux  
A Buc, bus 6162 vers Saint Rémy-les-Chevreuse ou Versailles – Rive gauche  
A Jouy-en-Josas : bus 6132 vers Chaville (les trois gares)  
A Igny : bus RATP 294 vers Robinson et Châtillon-Montrouge

## LES LOGES-EN-JOSAS

### 1 649 h les Logeois

Son nom vient du mot « loges », c'étaient de petites huttes qui abritaient bucherons et charbonniers. Son territoire a été largement intégré dans le domaine des chasses sous Louis XIV. Des grandes portes clôturaient le domaine. Il en reste notamment une en bas des Loges. Au cœur du village se trouve toujours la maison du lieutenant de louvererie



La commune couvre une surface de 248ha  
Espace agricole, forestier et naturel : 132ha  
Espace construit et artificialisé : 115ha

3h00 à 6h00

4h30

8h00

9h00

Arrivée  
7h30 à 15h00

6h00 à 12h00

BIFURCATION  
MARCHÉ AU SOLEIL

4h30 à 9h30

4

5

6

3

2

1h30 à 3h00

1